

Département de
l'Aude

Arrondissement
de Narbonne

Délibération n°
D2026-05-12-25

Conseillers
municipaux en
exercice : 15

Convocation en
date du
07 mai 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE
Conseil Municipal du 12 mai 2026

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT.

Présents : de VOLONTAT Xavier, FABRE Éric, DAYER Christine, BONNÉRY Patrick, MESTRE Anne, CROS Francette, BÉRIOUX Ingrid, CLAYRAC Georges, DURAND Aurore, BARLOGIS Estelle, VERDALE Olivier, JULIEN Dominique, CARRENO Annie.

Absents : aucun.

Empêchés : CASSIGNAC Fabien, CERDAN David

Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine, CERDAN David à Georges CLAYRAC.

Secrétaire de séance : DAYER Christine

OBJET : Élection de la commission d'appel d'offre à caractère permanent

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offre à caractère permanent.

Candidatures : Liste A :

Georges CLAYRAC, Estelle BARLOGIS, Olivier VERDALE, membres titulaires
Patrick BONNERY, Eric FABRE, Annie CARRENO, membres suppléants

Monsieur le Maire rappelle que l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, dispose que « Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

Nomme membres de la commission d'appel d'offres :

Georges CLAYRAC, Estelle BARLOGIS, Olivier VERDALE, membres titulaires
Patrick BONNERY, Eric FABRE, Annie CARRENO, membres suppléants

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le

ID : 011-211103510-20260520-D2026_05_12_25-DE

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
DAYER Christine

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

